

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE BOISBRIAND

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 FÉVRIER 2009

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 3 février 2009 à 20 heures et à laquelle sont présents les membres du conseil : MME LYNE LEVERT, M. GILLES SAURIOL, M. ROBERT FRÉGEAU, M. PATRICK THIFAUT, MME LOUISE GAUTHIER, MME LOUISE LEMAY, M. MARIO LAVALLÉE, MME MARLENE CORDATO formant quorum sous la présidence de madame la mairesse SYLVIE ST-JEAN.

Le directeur général et la greffière sont présents.

**RÉSOLUTION 2009-02-055**  
**ORDRE DU JOUR**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR MME LOUISE LEMAY

DE reporter les articles suivants :

« 13.- **Rémunération du personnel électoral 2009** – Approuver le tarif de rémunération du personnel électoral 2009 dans le cadre d'élections et de référendums municipaux, selon le tableau révisé préparé par Me Lucie Mongeau, daté du 20 janvier 2009. »

« 16.- **Honoraires professionnels – Projet Salix** – Approuver la note d'honoraires professionnels de Paris, Ladouceur & associés inc., évaluateurs agréés, au montant de 55 308,75 \$, pour la période d'avril 2006 à novembre 2008, dans le cadre du projet Salix et autoriser Me Lucie Mongeau, greffière, à accorder le paiement, cette somme étant imputable au code budgétaire 22 401 32 010. »

Adoptée

**PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Au cours de la période de questions allouée au début de la séance ordinaire, des questions ont été adressées aux membres du conseil par les citoyens présents et se résument comme suit :

**Monsieur Daniel Rondeau**

- La Ville a-t-elle pris une décision au sujet de mon immeuble de 4 logements sur le boulevard de la Grande-Allée ?
- Pouvez-vous nous confirmer si nous pouvons renouveler nos baux ?

**Monsieur Réal Dubord**

- L'odeur de chlore de l'eau de l'aqueduc municipal est-elle due à un problème quelconque ?

**Monsieur Normand Desjardins**

- Doit-on comprendre que la Ville est maintenant partenaire du Centre d'excellence ?
- Pouvez-vous nous donner plus d'informations sur les nouveaux développements de ce projet ?
- La Ville injecte-t-elle de l'argent dans ce projet ?
- Qu'en est-il de l'investissement fait pour l'achat du terrain ?
- Madame Cordato, si vous étiez la mairesse de la Ville de Boisbriand, quelle décision auriez-vous prise en regard du dossier du Centre d'excellence ?
- Madame Cordato, une rumeur veut que madame Linda Lapointe devienne le chef de votre formation politique, est-ce vrai ?

**Monsieur André Bordeleau**

- Avant de réaffecter la glace no 1 de l'aréna, ne devrions-nous pas attendre que le Centre d'excellence soit prêt ?

**Monsieur Jean-Daniel Kayser**

- Au départ, le Centre d'excellence devait être privé et maintenant on voit une évolution au dossier de manière à ce qu'il soit perçu que la Ville construirait la bâtisse, est-ce exact ?
- Le promoteur du projet a-t-il présenté un plan d'affaires ?
- Dénonce la désinformation qui circule au sujet de ce projet du fait que l'on apprenne toujours les informations par de tierces personnes.

**Monsieur Michel Lachance**

- Concernant le Centre d'excellence, y a-t-il une étude de marché qui a été faite ?
- La Ville a-t-elle vu l'étude du marché, si le propriétaire en a fait préparer une ?
- Avez-vous communiqué avec les organismes de sports sur glace pour connaître vos besoins ?

**RÉSOLUTION 2009-02-056**

**SÉANCE D'INFORMATION –**

**PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT PRZ-753-258**

Madame la mairesse Sylvie St-Jean invite monsieur le conseiller Mario Lavallée à expliquer les dispositions du Premier projet de règlement PRZ-753-258 et les conséquences de son adoption :

Premier projet de règlement PRZ-753-258 modifiant le Règlement de zonage RV-753 en ce qui a trait aux marges de recul dans les zones I-2 462 et I-3 463. (marge de recul Côte Nord)

Période de questions

Après avoir expliqué le Premier projet de règlement, les citoyens présents dans la salle sont invités à poser des questions ou à s'exprimer sur ses dispositions.

À cette occasion, une seule question a été posée à ce sujet et sera reproduite au livre des procès-verbaux des séances de consultation.

**RÉSOLUTION 2009-02-057  
PROCÈS-VERBAUX – SÉANCES DU CONSEIL**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'adopter le procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal du 20 janvier 2009.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-02-058  
COMPTES RENDUS – COMMISSIONS DU CONSEIL**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU

D'accuser réception des comptes rendus des commissions suivantes :

A) Commission de la famille et des aînés, du 4 décembre 2008.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-02-059  
RÈGLEMENT RV-753-256 – ADOPTION**

PROPOSÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'adopter le Règlement RV-753-256 modifiant le Règlement de zonage RV-753 par l'établissement de nouvelles normes de grandeur des terrains dans la zone R-1 449. (secteur Lauzon – Langevin)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-02-060**  
**RÈGLEMENT RV-991-23 – ADOPTION**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER

D'adopter le Règlement RV-991-23 modifiant le Règlement RV-991-21 concernant la régie et l'administration de l'aqueduc, fixant la taxe d'eau et établissant la compensation pour le service d'égout et l'assainissement des eaux usées.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-02-061**  
**RÈGLEMENT RV-1435 – ADOPTION**

PROPOSÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER  
APPUYÉ PAR MME LOUISE LEMAY

D'adopter le Règlement RV-1435 décrétant les tarifs 2009 pour certains biens, services ou activités.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-02-062**  
**RÈGLEMENT RV-1436 – ADOPTION**

PROPOSÉ PAR MME LOUISE LEMAY  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'adopter le Règlement RV-1436 prévoyant l'acquisition d'équipements informatiques et de bureautique pour l'année 2009 et son financement par emprunt.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-02-063**  
**RÈGLEMENT RV-1437 – ADOPTION**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR MME MARLENE CORDATO

D'adopter le Règlement RV-1437 décrétant des travaux dans les postes de pompage d'eaux usées et d'eau potable pour l'année 2009 et leur financement par emprunt.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-02-064**  
**RÈGLEMENT RV-1438 – ADOPTION**

PROPOSÉ PAR MME MARLENE CORDATO  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'adopter le Règlement RV-1438 prévoyant l'établissement de plans et devis des travaux de réfection de rues et décrétant un emprunt à cette fin.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-02-065**  
**RÈGLEMENT RV-1439 – AVIS DE MOTION**

Madame la conseillère Lyne Levert donne avis de motion pour la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1439 prévoyant l'acquisition de véhicules et d'équipements au Service des travaux publics et son financement par emprunt.

**RÉSOLUTION 2009-02-066**  
**RÈGLEMENT RV-1448 – AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Gilles Sauriol donne avis de motion pour la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1448 prévoyant l'acquisition d'équipements d'incendie au Service de sécurité incendie et son financement par emprunt.

**RÉSOLUTION 2009-02-067**  
**RÈGLEMENT RV-1449 – AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Robert Fréreau donne avis de motion pour la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1449 décrétant des travaux d'aménagement et d'entretien au Centre d'interprétation de la nature et au sentier des berges et leur financement par emprunt.

**RÉSOLUTION 2009-02-068**  
**RÈGLEMENT RV-1450 – AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Patrick Thifault donne avis de motion pour la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1450 décrétant des travaux d'éclairage, de bordures et de pavage sur la rue Jean-Pierre-Ferland (tronçon III) et leur financement par emprunt.

**RÉSOLUTION 2009-02-069**  
**RÈGLEMENTE RV-1451 – AVIS DE MOTION**

Madame la conseillère Louise Gauthier donne avis de motion pour la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1451 décrétant des travaux de pavage sur la rue Jean-Pierre-Ferland (tronçons I et II) et une partie de la rue Émile-Nelligan et leur financement par emprunt.

**RÉSOLUTION 2009-02-070**  
**DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES**

PROPOSÉ PAR MME LOUISE LEMAY  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'accuser réception du dépôt de la liste des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général et les directeurs de service, pour la période du 8 au 21 janvier 2009 conformément au Règlement RV-805.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-02-071**  
**SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR MME MARLENE CORDATO

D'accepter le sommaire mensuel des déboursés pour la période du 16 décembre 2008 au 15 janvier 2009:

DÉTAILS	MONTANTS (\$)	TOTAUX (\$)
Activités financières de fonctionnement	2 931 956,92	
Activités financières d'investissement	2 352 490,83	
Total des chèques fournisseurs		5 284 447,75
Salaires – Dépenses	1 010 121,65	
Salaires - Déductions	(328 106,10)	
Total des salaires nets		682 015,55
GRAND TOTAL DES ACTIVITÉS		5 966 463,30

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-02-072**  
**LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT**

PROPOSÉ PAR MME MARLENE CORDATO  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'accepter la liste des certificats de paiement, telle que préparée par le Service du génie, du 15 janvier 2009, révisée le 20 janvier 2009, montrant un total de 1 757 208,11 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-02-073**  
**EMPRUNTS AU FONDS DE ROULEMENT**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'autoriser le trésorier de la Ville à emprunter au fonds de roulement les sommes suivantes :

A) 5 000 \$ pour des travaux d'insonorisation du local de musique à l'@dabase, projet 821 007;

B) 34 000 \$ pour la réalisation de divers projets informatiques, projets 10 911, 11 120, 11 902, 11 909, 11 911, 11 921;

C) 43 000 \$ pour divers projets d'amélioration du milieu, projets 61 007, 62 001, 62 005, 62 010, 62 011;

D) 16 000 \$ pour le remplacement de trois abribus en verre et aménagement, projet 31 003 A;

E) 25 000 \$ pour le relampage de plateaux sportifs, projet 799 009 A;

F) 12 000 \$ pour le projet de contenants recyclages dans divers parcs de la Ville, projet 799 020 A;

G) 88 000 \$ pour la mise à niveau des édifices municipaux, projets 829 006 A, 811 001, 829 008.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-02-074  
EMPRUNTS TEMPORAIRES**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU

Autoriser le trésorier de la Ville à effectuer des emprunts temporaires jusqu'à concurrence du montant autorisé des règlements approuvés par la ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire au cours du mois de décembre 2008, à savoir :

RV-1422 : Règlement RV-1422 sur le financement du programme de subvention à l'affichage commercial.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-02-075  
AUTORISATION –  
AVENUE DES GRANDES-TOURELLES, TRONÇON V**

PROPOSÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT

D'autoriser la firme BPR-Triax Société d'ingénierie à solliciter auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, l'autorisation pour les travaux d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial, de fondation de chaussée, de pavage, de bordures, de trottoirs, de piste cyclable, de signalisation, d'aménagement paysager, d'éclairage et d'enfouissement d'utilités publiques sur l'avenue des Grandes Tourelles, tronçon V, en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*.

DE s'engager à transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs lorsque les travaux seront achevés, une attestation écrite quant à leur conformité avec l'autorisation accordée.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-02-076  
AUTORISATION –  
CHEMIN DE LA CÔTE SUD, ENTRE LE BOULEVARD DE LA  
GRANDE-ALLÉE ET LE PARC INDUSTRIEL 14 (AMÉDÉE-DION)**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT  
APPUYÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER

D'autoriser la firme BPR-Triax Société d'ingénierie à solliciter auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, l'autorisation pour les travaux de prolongement d'aqueduc, de drainage et de réfection de chaussée sur le chemin de la Côte Sud, entre le boulevard de la

Grande-Allée et le parc industriel 14 (Amédée-Dion), en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*.

DE s'engager à transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs lorsque les travaux seront achevés, une attestation écrite quant à leur conformité avec l'autorisation accordée.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-02-077**  
**SIGNATURE – AUTORISATION PERMANENTE D'OCCUPATION**  
**DU DOMAINE PUBLIC MUNICIPAL**

PROPOSÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER  
APPUYÉ PAR MME LOUISE LEMAY

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer avec Gestion Gavica inc., une autorisation permanente d'occupation du domaine public municipal sur le lot 3 006 451 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, pour l'emplacement situé aux 114-118A, chemin de la Grande-Côte, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de contrat proposé par le Service du greffe, le 8 décembre 2008.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-02-078**  
**SIGNATURE D'UN ADDENDA AU BAIL DE LOCATION – 940,**  
**BOULEVARD DE LA GRANDE-ALLÉE, BUREAU 255**

PROPOSÉ PAR MME LOUISE LEMAY  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer un addenda au bail de location visant à modifier la dénomination du locataire au bail intervenu pour la location du bureau 255, au 940, boulevard de la Grande-Allée, à savoir : « Mesdames Christine Brunet et Carole Pomplun » par « Dr. Christine Brunet inc. ».

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-02-079**

**SIGNATURE D'UNE CONVENTION – COMMUNAUTÉ  
MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL – ORTHOPHOTOGRAPHIE  
MÉTROPOLITAINE 2009-2010**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

APPUYÉ PAR MME MARLENE CORDATO

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer une convention avec la Communauté métropolitaine de Montréal accordant une licence non exclusive et incessible d'utilisation de données numériques d'un stéréo modèle numérique, d'une orthophotographie, d'un modèle numérique de terrain matriciel et de données vectorielles du territoire de la Ville de Boisbriand et autoriser le trésorier à verser les sommes suivantes, soit 3 337,25 \$ en avril 2009 et 3 285 \$ en février 2010 pour la licence d'utilisation, ces sommes étant imputable au code budgétaire 02 319 00 411.

DE s'engager à respecter les conditions de la licence d'utilisation particulièrement énoncées à l'article 7 de la convention.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-02-080**

**RÈGLEMENT HORS COUR – DOSSIER MICHEL DUMONT**

PROPOSÉ PAR MME MARLENE CORDATO

APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'accepter les termes et conditions du règlement hors cour intervenu dans le dossier Michel Dumont & al c./ Ville de Boisbriand, portant le numéro 500-05-067084-010 de la Cour Supérieure du Québec.

D'autoriser le trésorier à procéder au paiement de la somme de 50 000 \$ à l'ordre de Bélanger Longtin en fidéicommis à titre de contrepartie de règlement pour la Ville, cette somme étant imputable au code budgétaire 02 194 00 995.

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer tout document donnant effet au présent règlement.

Adoptée

*Avant de procéder à la considération du sujet qui suit monsieur le conseiller Robert Fréreau informe le conseil et l'assemblée qu'il a un lien d'affaire avec le promoteur du projet.*

*Afin d'éviter toute apparence de conflit d'intérêts, celui-ci déclare s'abstenir de participer aux délibérations sur la question, de voter ou de tenter d'influencer le vote de celle-ci et qu'il ne retire aucun intérêt pécuniaire direct ou indirect de cette approbation.*

**RÉSOLUTION 2009-02-081  
PROJET DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL CÔTE NORD –  
PROMESSE DE CESSION – EMPRISE DE RUE, SERVITUDE ET  
TERRAINS – 9158-9176 QUÉBEC INC.**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'accepter la promesse de cession par 9158-9176 Québec inc., dans le cadre du prolongement des services municipaux sur la rue « D » ainsi qu'un ponceau sur la rivière aux Chiens, des lots ou parcelles de lots suivants, à savoir :

Emprise de rue - Parcelle du lot 3 690 452 (parcelle 11) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, contenant une superficie approximative de 7 172,2 m<sup>2</sup>;

Bandes riveraines du cours d'eau – Parcelles du lot 3 690 452 (parcelles 12, 13 et 14) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, contenant une superficie approximative de 3 873,7 m<sup>2</sup>;

Servitudes – Parcelles du lot 3 690 452 (parcelles 1, 2 et 3) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, contenant une superficie approximative de 759,6 m<sup>2</sup>;

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée par tous les conseillers sauf monsieur Robert Fréreau qui s'abstient.

*Avant de procéder à la considération du sujet qui suit monsieur le conseiller Robert Fréreau informe le conseil et l'assemblée qu'il a un lien d'affaire avec le promoteur du projet.*

*Afin d'éviter toute apparence de conflit d'intérêts, celui-ci déclare s'abstenir de participer aux délibérations sur la question, de voter ou de tenter d'influencer le vote de celle-ci et qu'il ne retire aucun intérêt pécuniaire direct ou indirect de cette approbation.*

**RÉSOLUTION 2009-02-082**  
**PROJET DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL CÔTE NORD –**  
**PROMESSE DE CESSION – EMPRISE DE RUE – 9138-7928 QUÉBEC**  
**INC.**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUT

D'accepter la promesse de cession par 9138-7928 Québec inc., dans le cadre du prolongement des services municipaux sur la rue « D » ainsi qu'un ponceau sur la rivière aux Chiens, sur la parcelle de lot suivant :

Emprise de rue - Parcelle du lot 2 503 160 (parcelle 16) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, contenant une superficie approximative de 160,7 m<sup>2</sup>;

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée par tous les conseillers sauf monsieur Robert Fréreau qui s'abstient.

**RÉSOLUTION 2009-02-083**  
**FÊTE NATIONALE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER

D'autoriser madame Johanne Fortin, adjointe à la directrice Loisirs, à formuler une demande d'assistance financière auprès du Mouvement National des Québécois et Québécoises pour l'organisation de la fête Nationale 2009.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-02-084**  
**FÊTE NATIONALE – CONSOMMATION DE BOISSONS**  
**ALCOOLISÉES ET VENTE DE MARCHANDISE**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUT  
APPUYÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER

D'autoriser le Service des loisirs de la Ville de Boisbriand à vendre de la marchandise et des boissons alcoolisées lors de la fête Nationale 2009 qui se tiendra au parc René-Lévesque, le 23 juin 2009 et à demander un permis en conséquence.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-02-085**  
**INSCRIPTION – ASSISES ANNUELLES DE L’UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**

PROPOSÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER  
APPUYÉ PAR MME LOUISE LEMAY

D’autoriser l’inscription de madame Sylvie St-Jean, mairesse et de monsieur Michel Lacasse, directeur général à assister aux assises annuelles de l’Union des municipalités du Québec devant avoir lieu à Gatineau, les 13, 14, 15 et 16 mai 2009 et d’autoriser le remboursement des dépenses sur présentation d’un état appuyé des pièces justificatives.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-02-086**  
**PARTICIPATION FINANCIÈRE 2009 – THÉÂTRE LIONEL-GROULX**

PROPOSÉ PAR MME LOUISE LEMAY  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D’autoriser le trésorier à verser, au bon vouloir du conseil, la somme de 21 638 \$ au diffuseur Théâtre Lionel-Groulx représentant la participation financière pour l’année 2009 de la Ville de Boisbriand et d’imputer cette dépense au code budgétaire 02 110 00 991.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-02-087**  
**DONS ET/OU SUBVENTIONS**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR MME MARLENE CORDATO

D’accorder une contribution financière aux organismes suivants, au bon vouloir du conseil, à savoir :

- A) 1 215 \$ au Chalet communautaire de l’Île de Mai;
- B) 600 \$ au Club d’athlétisme Corsaire-Chaparral;
- C) Achat d’une bicyclette pour l’événement La Grande Sortie 2009, d’une valeur approximative de 250 \$;
- D) 500 \$ Société d’histoire et de généalogie des Mille-Îles;

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-02-088**  
**RÉVISION QUINQUENNALE DU PLAN ET DES RÈGLEMENTS**  
**D'URBANISME – DEMANDE DE PROLONGATION DE DÉLAI**

ATTENDU que la Municipalité Régionale de Comté Thérèse-De Blainville ci-après « MRC » a adopté son schéma d'aménagement et de développement révisé au mois de mars 2003, lequel est entré en vigueur le 10 mars 2005;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 59 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., C.A-19.1), le conseil de toute municipalité dont le territoire est compris dans celui de la Municipalité Régionale de Comté doit, dans les deux ans qui suivent l'entrée en vigueur du schéma révisé, adopter tout règlement de concordance;

ATTENDU que la Ville avait déjà obtenu deux (2) délais additionnels pour l'adoption finale de ses règlements de concordance, le premier jusqu'au 10 mars 2008 et le second jusqu'au 10 mars 2009;

ATTENDU qu'à la séance régulière du mois de novembre 2008, le conseil adoptait le Projet de règlement RV-1440 sur le plan d'urbanisme, le Projet de règlement RV-1441 sur le zonage ainsi que le Projet de règlement RV-1443 sur le lotissement et que ces trois règlements ont fait l'objet d'une séance publique de consultation le 9 décembre 2008;

ATTENDU que la Ville de Boisbriand a besoin d'un délai additionnel pour préparer et adopter ses règlements de concordance au schéma d'aménagement révisé, ainsi qu'à l'égard de tout autre règlement de la MRC, auquel la Ville de Boisbriand pourrait avoir à se conformer prochainement;

**PROPOSÉ PAR MME MARLENE CORDATO**  
**APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT**

DE demander à la ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, conformément à l'article 239 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, de prolonger le délai d'adoption des règlements de concordance au schéma d'aménagement révisé de la MRC Thérèse-De Blainville jusqu'au 31 mars 2010.

Adoptée

*Avant de procéder à la considération du sujet qui suit monsieur le conseiller Robert Fréreau informe le conseil et l'assemblée qu'il a un lien d'affaire avec le promoteur du projet.*

*Afin d'éviter toute apparence de conflit d'intérêts, celui-ci déclare s'abstenir de participer aux délibérations sur la question, de voter ou de tenter d'influencer le vote de celle-ci et qu'il ne retire aucun intérêt pécuniaire direct ou indirect de cette approbation.*

**RÉSOLUTION 2009-02-089  
APPROBATION D'UN PLAN DE LOTISSEMENT – NOUVELLE  
RUE ENTRE LE CHEMIN DE LA CÔTE NORD ET LA RIVIÈRE  
AUX CHIENS**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'approuver le plan de lotissement pour la création des lots 4 357 116 à 4 357 130 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne, tel que préparé par madame Sylvie Filion, arpenteur-géomètre, sous la minute 2552.

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la greffière ou la greffière adjointe à signer tout document donnant effet à la présente.

Adoptée par tous les conseillers sauf monsieur Robert Fréreau qui s'abstient.

**RÉSOLUTION 2009-02-090  
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS POUR  
L'INSTALLATION D'UNE ENSEIGNE AU MUR – LE PETIT  
BOUCHON – 3375, AVENUE DES GRANDES TOURELLES – ZONE  
I-1 404**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU

D'approuver, conformément à la politique d'affichage du Faubourg Boisbriand, la demande de permis pour l'installation d'une enseigne au mur pour Le petit Bouchon, au 3375, avenue des Grandes Tourelles, dans la zone I-1 404, plus amplement détaillée aux dessins préparés par Enseignes Barbo inc., portant le numéro de soumission SL 081208, le tout tel que recommandé par le Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie en date du 21 janvier 2009. (dossier 0901-CU-1800)

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-02-091**  
**RAPPORT MENSUEL D'EMBAUCHES – RV-804**

PROPOSÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU  
APPUYÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT

D'accepter le rapport d'engagements temporaires pour le mois de janvier 2009, tel que dressé par le directeur général en vertu du règlement RV-804.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-02-092**  
**ENGAGEMENT – PERSONNEL TEMPORAIRE ET/OU**  
**TEMPORAIRE TEMPS PARTIEL SYNDIQUÉ - SCFP**

PROPOSÉ PAR M. PATRICK THIFAUULT  
APPUYÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER

D'autoriser l'engagement du personnel temporaire et/ou temporaire temps partiel syndiqué suivant :

Geneviève Paquette	Préposée à la bibliothèque au Service des loisirs à compter du 4 février 2009 et ne devant pas dépasser le 9 janvier 2010;
Sylvie Pépin	Préposée à la bibliothèque au Service des loisirs à compter du 4 février 2009 et ne devant pas dépasser le 16 janvier 2010.

Adoptée

*Avant de procéder à la considération du sujet qui suit madame la conseillère Marlene Cordato informe le conseil et l'assemblée que son fils fait partie des personnes engagées.*

*Afin d'éviter toute apparence de conflit d'intérêts, celle-ci déclare s'abstenir de participer aux délibérations sur la question, de voter ou de tenter d'influencer le vote de celle-ci et qu'elle ne retire aucun intérêt pécuniaire direct ou indirect de cette approbation.*

**RÉSOLUTION 2009-02-093**  
**ENGAGEMENT – PERSONNEL SAISONNIER SYNDIQUÉ - SCFP**

PROPOSÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER  
APPUYÉ PAR MME LOUISE LEMAY

D'autoriser l'engagement du personnel saisonnier syndiqué suivant :

Charles Côté Jason James Peluso	Moniteurs spécialisés au Service des loisirs à compter du 4 février 2009 et ne devant pas dépasser le 13 juin 2009;
Francine Sauvé Jessica Touchette	Monitrices spécialisées au Service des loisirs à compter du 4 février 2009 et ne devant pas dépasser le 4 juillet 2009;
Simon Brière Cynthia Danis Vathsana Douangmala Éloïse Houle Robin Mercier Villeneuve Karine Pelletier	Préposés sites et locaux au Service des loisirs à compter du 4 février 2009 et ne devant pas dépasser le 27 juin 2009;
Vicky Choquette Philippe Gendron Carole Ann P. Bélanger Philippe Rose Andrée-Anne Roussel	Préposés sites et locaux au Service des loisirs à compter du 4 février 2009 et ne devant pas dépasser le 20 juin 2009;
Réjean Dionne	Préposé sites et locaux au Service des loisirs à compter du 4 février 2009 et ne devant pas dépasser le 4 juillet 2009;
Marc-André Bouchard Benjamin Correia Furtado	Préposés sites et locaux au Service des travaux publics à compter du 4 février 2009 et ne devant pas dépasser le 16 mai 2009;
Laurence Guindon Éloïse Robichaud Lydiane St-Onge Jean-Michel Gaudet Éloïse Houle Véronique Moussette Geneviève Dussault Marie-Michèle Larivée Stéphanie Bélanger Maryane Boucher Anne-Frédérique Laporte Camille Veillette-Dufresne Mariane Fares Laurence Gaudet Valérie Girard Annie-Pier Huard-Aspirot Raphaelle Lavoie Annie Losier Catherine Saucier Cynthia Trudeau	Moniteurs étudiants au Service des loisirs à compter du 25 mai 2009 et ne devant pas dépasser le 30 août 2009;

Cynthia Baby Tanya Bélanger Martin Brière Provencher Geneviève Brissette Ariane Champagne Alexandra Desjarlais Charles Marchand	Moniteurs étudiants au Service des loisirs à compter du 25 mai 2009 et ne devant pas dépasser le 30 août 2009;
Stéphanie Clavet	Monitrice spécialisée au Service des loisirs à compter du 27 avril 2009 et ne devant pas dépasser le 26 septembre 2009;
Jason Kemp	Moniteur spécialisé au Service des loisirs à compter du 12 avril 2009 et ne devant pas dépasser le 26 septembre 2009;
Vanessa Otadi Cynthia Danis	Monitrices spécialisées au Service des loisirs à compter du 25 mai 2009 et ne devant pas dépasser le 30 août 2009;
Maxime Beaucage Olivier Bédard Marc-André Bouchard Mathieu Côté Frédéric Dagenais Dusablon Jayson Desroches Guertin David Gaboury Carl Gagné Claude Ladouceur Julie Lapointe David L. Lévesque Pierre Reeves Julien Rivard-Richard	Préposés sites et locaux au Service des travaux publics à compter du 12 avril 2009 et ne devant pas dépasser le 26 septembre 2009;
Maxime Beaucage Olivier Bédard Marc-André Bouchard Mathieu Côté Frédéric Dagenais Dusablon Jayson Desroches Guertin David Gaboury Carl Gagné Claude Ladouceur Julie Lapointe David L. Lévesque Pierre Reeves Julien Rivard-Richard	Saisonniers manuels au Service des travaux publics à compter du 12 avril 2009 et ne devant pas dépasser le 26 septembre 2009.

Adoptée par tous les conseillers sauf madame Marlene Cordato qui s'abstient.

**RÉSOLUTION 2009-02-094**  
**ENGAGEMENT – PERSONNEL SAISONNIER NON SYNDIQUÉ**

PROPOSÉ PAR MME LOUISE LEMAY  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser l'engagement du personnel saisonnier non syndiqué suivant :

Mélanie Collin	Spécialiste initiation à la musique au Service des loisirs à compter du 4 février 2009 et ne devant pas dépasser le 2 mai 2009;
Kim Polisois	Spécialiste tennis au Service des loisirs à compter du 23 février 2009 et ne devant pas dépasser le 6 février 2010.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-02-095**  
**PERMANENCE – AIDE TECHNICIEN AUX TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR MME MARLENE CORDATO

DE confirmer la permanence de monsieur Philippe Larivière au poste d'aide technicien aux technologies de l'information, à compter du 21 janvier 2009.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-02-096**  
**NOMINATION – COORDONNATRICE LOISIRS**

PROPOSÉ PAR MME MARLENE CORDATO  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

DE confirmer la nomination de madame Marie-Josée Plourde au poste de coordonnatrice Loisirs, à compter du 16 février 2009.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-02-097**  
**ENGAGEMENT TEMPORAIRE – COORDONNATRICE LOISIRS –**  
**REMPLACEMENT CONGÉ DE MATERNITÉ**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. GILLES SAURIOL

D'autoriser l'engagement de madame Andrée-Anne Dion au poste de coordonnatrice Loisirs en remplacement d'un congé de maternité, à compter du 2 février 2009.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2009-02-098**  
**PERMANENCE – POMPIERS À TEMPS PARTIEL AU SERVICE**  
**SÉCURITÉ INCENDIE – MODIFICATION D'UNE RÉSOLUTION**

PROPOSÉ PAR M. GILLES SAURIOL  
APPUYÉ PAR M. ROBERT FRÉGEAU

DE modifier la résolution 2009-01-052, adoptée le 20 janvier 2009, changeant la date d'entrée en vigueur de la permanence de messieurs Marc-Antoine Rioux et Kevin Robindaine, pompiers à temps partiel au Service sécurité incendie, pour le 14 janvier 2009.

Adoptée

**COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE AU PUBLIC**

- En fin de semaine dernière avait lieu le tournoi provincial de karaté, dans le cadre du 35<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme. Félicitations à tous les athlètes et bénévoles;
- Le 21 février 2009 à Sainte-Anne-des-Plaines, se tiendra le Mérite sportif des Laurentides;
- Du 27 février au 7 mars prochain, se tiendront les 44<sup>e</sup> Jeux du Québec à Blainville, Sainte-Thérèse et Rosemère. La flamme olympique passera à Boisbriand, le 26 février 2009. Toutes les écoles de Boisbriand y participeront;
- Invitation aux citoyens à assister à la joute de hockey avec « Les Boys », le 8 février 2009 à l'aréna.

**COMMUNICATIONS DES CONSEILLERS AU PUBLIC**

**Madame Lyne Levert, District Sanche**

- Les 20, 21 et 22 février prochains, se tiendra à l'aréna de Boisbriand, un tournoi de ringuette;

- Invitation au parc du Domaine Vert, les installations d'activités en plein air sont très agréables;
- Confirme aux citoyens de continuer à recycler et tout n'est pas perdu en ce temps de crise mondiale du papier recyclé;
- Exprime ses plus sincères regrets envers madame Cordato, le conseil aurait vu le plan préliminaire financier du Centre d'excellence.

**Monsieur Gilles Sauriol, District DuGué**

- Demande à la mairesse, par respect pour les citoyens qui assistent aux séances du conseil, de tenir plus strictement le temps alloué à la période de questions au début de la séance.

**Monsieur Robert Frégeau, District Filion**

- Remercie les citoyens d'assister assidument aux séances du conseil;
- Demande à la mairesse s'il serait possible d'initier un programme de crédit de taxes pour encourager et soutenir le développement domiciliaire dans le Faubourg;
- Salue l'ajout d'un nouveau partenaire comme la Ville de Blainville dans le projet du Centre d'excellence;
- Incite les citoyens à participer au « Mois du cœur ».

**Monsieur Patrick Thifault, District Dubois**

- Concernant le Centre d'excellence, on parle de l'arrivée possible d'une équipe de hockey Junior Majeur, cela affectera-t-il la capacité du Service des incendies?
- Dans le cadre des travaux du collecteur Chauvin, nous attendons toujours l'approbation du ministère de l'Environnement, du Développement durable et des Parcs;
- Demande la patience des citoyens dans le cadre du déneigement des bornes-fontaines.

**Madame Louise Gauthier, District Brosseau**

- La Commission de la famille et des aînés travaille actuellement sur l'élaboration d'un questionnaire et invite les personnes intéressées à le compléter.

**Madame Louise Lemay, District Labelle**

- Jeudi, le 5 février 2009, vernissage de monsieur Réginald Saint-Fleur à la Maison des citoyens et Place de la culture.

**Monsieur Mario Lavallée, District Desjardins**

- Invitations aux prochaines rencontres du Regroupement des gens d'affaires de Boisbriand, les 10 et 18 février 2009.

**Madame Marlene Cordato, District Dion**

- Le 25 janvier dernier, se tenaient à l'aréna les compétitions de la Relève du Club de patinage artistique de Boisbriand;
- Le Centre d'excellence soulève beaucoup de questions et est d'opinion que cela est dû au manque de transparence de la Ville. Dénote que la Ville n'a jamais vu l'étude de marché ni le plan financier.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**Monsieur Diane Dubois**

- Article 28 – Quel type de commerce est Le Petit Bouchon ?

**Monsieur Philippe Filion**

- Article 25 – Est-ce que tous les citoyens ont accès ?

**RÉSOLUTION 2009-02-099**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

PROPOSÉ PAR MME LOUISE GAUTHIER  
APPUYÉ PAR MME LOUISE LEMAY

DE lever la séance à 21 h 16.

Adoptée

SYLVIE ST-JEAN, mairesse

ME LUCIE MONGEAU, greffière